Confédération Générale du Travail FO FORCE - OUVRIERE CHU NANTES

SYNDICAT CFTC SANTÉ SOCIAUX
Pour améliorer la vie, défendons la vôtre

CHU Nantes Solidaires Sud santé sociaux

MAINTIEN DES 500 POSTES AU CHU

COMPTE RENDU de l'entrevue à l'ARS* du jeudi 9 janvier 2014 (*Agence Régionale de Santé : courroie de transmissions du Ministère)

Suite à leur demande de rencontre du 16 décembre dernier, les syndicats FO, SUD et CFTC ont été reçus (avec la CGT qui finalement affirme qu'elle a les mêmes revendications que l'intersyndicale) par la délégation territoriale 44 de l'ARS. Deux salariées non syndiquées accompagnaient la délégation.

Pendant quasiment toute l'entrevue, et malgré les exemples concrets, rapportés par les organisations syndicales et les salariées, sur les conséquences pratiques et immédiates de la suppression des 500 postes pour les personnels et la sécurité des patients, la déléguée territoriale n'a fait que vanter les bien-fondés de la chirurgie ambulatoire (ce que nous ne contestons pas, sauf quand il y a quasiment obligation pour les patients d'être hébergés la veille au soir et le soir de l'intervention dans un hôtel qu'ils devront payer, sans pouvoir être pris en charge par la sécurité sociale).

La déléguée nous a affirmé que concernant l'hospitalisation traditionnelle, le ratio soignant-soigné n'était pas défini encore par la direction ! Nous savons tous que c'est faux ! Et bien sûr elle a insisté pour que les personnels participent activement à la réorganisation (de la dégradation de leurs conditions de travail ajoutons nous).

Afin de réaffirmer haut et fort notre volonté de maintenir les 500 postes sur le CHU de Nantes, FO, SUD et la CFTC vous proposent de venir revendiquer et exiger le jour des vœux, directement aux différents responsables de l'Etat et des collectivités ET des responsables politiques du Directeur Général, du Président de la CME et du Président du Conseil de surveillance votre volonté, notre volonté de maintenir les 500 postes, de maintenir le ratio soignant-soigné déjà très insuffisant suite à la mise à plat des effectifs conséquence du pseudo-déficit.

NON à la suppression des 500 postes

Venez TOUS à la cérémonie des vœux

Le lundi 20 janvier à 16 h

à la cité des congrès (Entrée par le foyer du grand auditorium)

12/01/2014